

Image not found or type unknown



Visite médicale à l'embauche

Par **OUMINIA**, le **06/03/2008** à **19:01**

J'ai été embauchée dans un grand groupe en juillet 2004. Je n'ai jamais eu de visite médicale en dépit de mes demandes. Je suis en arrêt de maladie depuis 4 semaines et j'ai une convocation pour ma reprise, reçue sur mon mail professionnel.

Est-ce conforme à la loi ? J'ai été en longue maladie de 1996 à 2000.

Merci